



Suppression poste de travail

Par **costag**, le **13/03/2009** à **15:35**

bonjour, mon patron a vendu l'entreprise où je suis actuellement depuis plus de 30 ans (de plasturgie) à un autre patron ; le nouveau patron a actuellement les deux entreprises (la sienne et celle qu'il achète soit la mienne) ; il ne souhaite pas me garder en tant que responsable de production car il en a déjà un ; il m'a envoyé une lettre rédigée par son avocat, qui n'est pas claire pour moi et je ne sais quoi répondre afin de ne pas prendre des risques, sachant qu'il m'a dit qu'il fallait que je lui envoie une lettre de refus qui me donnera droit à un licenciement économique (et donc des indemnités de licenciement) ; voici sa lettre : suite au rachat des actions de la "sté x" par la "sté y", nous vous confirmons notre intention de transférer notre site de production de la "sté x" (ville) à la "sté y" (ville). Ce transfert prendra effet à partir du 1er avril 2009; simultanément à ce transfert, vous dépendrez directement du responsable de production de la "sté y", lequel sera en charge de la production des stés "y et x"; bien entendu, votre salaire, votre ancienneté et votre coef hiérarchique dans la grille de la convention collective de la plasturgie, resteront inchangés. que dois je comprendre ? est-ce qu'il me garde en tant que responsable de production ou pas, du fait que je dépende d'un autre responsable de production ; il m'a dit de refuser de dépendre d'un autre responsable et qu'après il me fera un licenciement économique (avec indemnités) ; mais je ne voudrais pas prendre des risques; que me conseillez vous ?

Par **julius**, le **13/03/2009** à **20:45**

En effet , c'est le cadre de la loi.

Ils vous font une proposition par écrite d'un reclassement.
Vous refusez la proposition.

L'employeur prend acte , et vous licencie .

Par **costag**, le **19/03/2009** à **09:36**

Merci pour votre réponse, mais je ne comprends toujours pas si le fait qu'il me dise que je vais dépendre d'un autre responsable de production, veut dire qu'il me change mon statut ? ce n'est pas clair ! dois je lui demander de m'envoyer un autre courrier ?

Par **julius**, le **19/03/2009** à **16:00**

Dépendre d'un autre responsable de production , est ce changer de secteur d'activité ?